



Séance du mardi 10 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 mars le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 4 mars 2026, s'est réuni à 9h00 à salle de l'écureuil à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s : ABELLAN Tim ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; CHONE Jean-Philippe ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; SAUZE Jean-Luc ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs : BALLELIO Pierre à Lilian CARRAS ; GAMET Christian à CHONE Jean-Philippe ; GAT Thierry à BOULUD Michel ; SUBRA Cécile à VARIGNY Nicolas ; ROCAVIVES Jean-Luc à Mireille. BONNEFOY

Excusé(e)s : ATHANAZE Pierre ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GIROMAGNY Véronique ; GROSPERRIN Anne ; ROZET Patrick ; SCOTTI Mattia

Absent non excusé :

**Délibération
N°2026-012**

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 par reprise anticipée des résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 5212-16

Vu la délibération n°2026-002 attestant de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026,

Vu les projets de budget principal et de budgets annexes de l'exercice 2026 transmis préalablement à la séance du comité syndical,

Vu la délibération n°2026-011 affectant les résultats de l'exercice 2025 pour les budgets ASSAINISSEMENT, GEMAPI, GEMAPI complémentaires et SPANC,

Vu le bureau syndical du 27 février 2026,

Vu les équilibres budgétaires en dépenses et en recettes exposés en séance tel qu'il suit :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal Compétences complémentaires à la GEMAPI	1 044 120,67€	1 044 120,67€	1 069 468,28€	1 069 468,28€
Annexe GEMAPI	1 310 167,57€	1 310 167,57€	1 273 278,22€	1 273 278,22€
Annexe Assainissement	1 467 031,19€	1 467 031,19€	746 123,68€	746 123,68€
Annexe SPANC	43 161,86€	43 161,86€	405,50€	405,50€

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	15
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	10	Voix contre	
Pouvoirs	5	Abstention	
Absents excusés	7		
Absents non excusés			

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 **par reprise anticipée des résultats** du budget principal Complémentaires Gémapi, du budget annexe du SPANC, du budget annexe Assainissement, et du budget annexe de la GEMAPI.
- **DIT** que chaque budget est voté par nature au niveau du chapitre et sans vote formel sur les chapitres budgétaires.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD


Président du SMAAVO

